



Comptes et budget

	COMPTES 12/13	BUDGET 13/14	COMPTES 13/14	BUDGET 14/15	
DEPENSES ORDINAIRES					
3000 Salaires bruts	71'186.18	88'959.00	86'830.80	112'407.60	A
3009 Charges sociales	13'267.54	17'929.30	16'314.15	19'637.40	
3010 Formation continue	520.00	600.00	540.00	600.00	
<u>Total frais de personnel</u>	<u>84'973.72</u>	<u>107'488.30</u>	<u>103'684.95</u>	<u>132'645.00</u>	
3050 Infrastructure CSP	2'500.00	2'500.00	2'500.00	2'500.00	
3100 Fournitures	2'335.15	1'700.00	1'847.50	2'000.00	
3102 Frais de port	1'088.45	1'200.00	1'762.05	3'000.00	B
3103 Téléphones	673.90	700.00	655.25	700.00	
3104 Multicopies	908.50	800.00	521.10	800.00	
3106 Déplacements/séances	1'032.65	1'000.00	650.60	1'000.00	
3107 Equipement	359.90	400.00		400.00	
3108 Divers	4'641.90	600.00	1'000.50	1'000.00	3
3110 Taxes banques & CCP	623.46	700.00	530.49	700.00	
3111 Informatique	-788.60	1'500.00	189.62	1'000.00	C
<u>Total frais généraux</u>	<u>13'375.31</u>	<u>11'100.00</u>	<u>9'657.11</u>	<u>13'100.00</u>	
3200 Impression journal	11'798.75	12'000.00	12'245.45	12'500.00	
3210 Port journal	4'510.15	5'000.00	4'543.35	5'000.00	
3220 Divers réalisation journal	600.00	1'000.00	500.00	1'000.00	
3400 Internet	1'180.00	1'000.00	1'197.00	1'500.00	
3500 Impres. div. info. & prom.	35'320.35	500.00	6'334.41	5'000.00	D
3510 Frais port divers	10'376.10	1'000.00			5
3600 Achats doc. & abonn.	152.33	200.00	173.53	200.00	
3650 Contributions diverses	600.00	600.00	1'370.00	600.00	6
<u>Total frais d'activités</u>	<u>64'537.68</u>	<u>21'300.00</u>	<u>26'363.74</u>	<u>25'800.00</u>	
TOTAL DEPENSES	162'886.71	139'888.30	139'705.80	171'545.00	
<i>Dont projet préjugés</i>	48'146.20	-		-	
<i>Dont projet médias *</i>		22'783.80	24'693.70	50'000.00	E
DEPENSES ORDINAIRES (hors projets spéciaux)	114'740.51	117'104.50	115'012.10	121'545.00	
RECETTES					
4000 Abos, dons, cotisations	101'586.16	81'000.00	107'072.60	107'000.00	8
4200 Souscription mensuelle	38'632.10	38'000.00	33'754.10	33'000.00	9
4500 Subsidés à projets	10'161.20	24'283.80	24'993.70	50'000.00	E
4600 Int. banc. & CCP	183.55	200.00	107.75	200.00	
TOTAL RECETTES	150'563.01	143'483.80	165'928.15	190'200.00	
<i>dont projet préjugés</i>	10'161.20				
<i>dont projet médias</i>		24'283.80	24'693.70	50'000.00	E
RECETTES ORDINAIRES (hors projets spéciaux)	140'401.81	119'200.00	141'234.45	140'200.00	
Résultat (y compris projets spéciaux)	-12'323.70	3'595.50	26'222.35	18'655.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Hors projets spéciaux)	25'661.30	2'095.50	26'222.35	18'655.00	F



Bilan

ACTIFS	30.09.13	01.10.12
1000 Caisse	49.71	174.7
1002 CCP	28'787.00	28'807.51
1005 Banque Coop-épargne	37'945.45	37'860.50
1006 Banque Coop-compte courant	15'309.50	13'096.09
1200 Impôt anticipé	181.14	181.14
1205 Débiteurs divers		
1210 Actifs transitoires	3'628.17	765.67
TOTAL ACTIFS	85'900.97	80'885.61

PASSIFS	30.09.13	01.10.12
2102 Fonds projets spéciaux	4'312.01	4'312.01
2103 Fonds Brochure préjugés		
2104 Fonds projet médias	690.1	
2210 Passifs transitoires	7'221.70	5'819.10
2212 FER-CIAM	361.12	198.27
2213 Bâloise LPP		
2214 Bâloise maladie-accident		172.05
2215 Salaires à payer		6.69
2300 Réserve générale	36'491.62	34'114.22
2301 Réserve personnel	10'602.07	10'602.07
2800 Capital propre		
2900 Bénéfice reporté /Perte reportée		
Bénéfice	26'222.35	25'661.20
TOTAL PASSIFS	85'900.97	80'885.61

Comptes projet média

Comptes projet média

Comptes

Mise en place et coordination du projet

Salaires et charges sociales 22746.50

Frais projet

Fournitures (achat téléphone, matériel) 58.90

Frais déplacements 40.00

Frais impression synthèses 1848.30

TOTAL 24693.70

Financement

Fonds propres

Attribution fonds projet par Vivre Ensemble 23283.8

Fonds extérieurs

Stopexclusion 1500

CCSI 500

Individu 100

TOTAL 25383.8



Comptes

1. Salaire des coordinatrice (60%), stagiaire (40%) et chargé de projet (20%). Montant moins élevé que budgété, qui correspond à trois mois (juillet août septembre) durant lesquels nous n'avons pas eu de stagiaire (montant pour trois mois : 2313.45 charges comprises).
2. Les frais de port des envois de la brochure et de la souscription sont regroupés ici, augmentant du même coup ce poste au détriment du poste 3510.
3. Comprend le montant investi (250 euros) pour soutenir le film Io sto con la Sposa afin de pouvoir le projeter dans le cadre de l'AG 2014.
4. Comprend les frais d'impression de la brochure sur les préjugés en italien (3733 frs) et les frais de publication de la synthèse du projet média (1684 frs), le flyer de la conférence du 1^{er} novembre présentant le projet de Comptoir des médias (Assemblée générale 2013), notamment.
5. Poste comptable redondant avec le poste 3102. Par ailleurs, nous avons déjà une ligne spécifique liée à aux frais d'envoi du journal (3210). Proposition de supprimer le poste 3510 du plan comptable.
6. Contribution de 1000 frs au spectacle Contratto pour lequel Vivre Ensemble était partenaire. L'événement, auquel un colloque était lié, a permis de diffuser de l'information et de faire connaître Vivre Ensemble (brochure sur les préjugés, hors-séries, revues).
7. Les frais liés au projet médias sont quasiment exclusivement ceux liés à la charge salariale (engagement à 20%, correspondant au montant budgété). Voir comptes spécifiques projet médias.
8. Les membres de Vivre Ensemble ont admirablement répondu à notre demande de soutien à nos activités, que ce soit à travers la souscription qu'à travers des dons tout au long de l'année. A cela s'ajoute des dons reçus par certaines personnes ou organismes qui commandent notre brochure sur les préjugés en vue de la distribuer. Nous avons ainsi reçu durant cet exercice un montant équivalent à celui reçu l'année précédente, alors que nous tablions sur une projection plus modeste, bien qu'optimiste.
9. Alors que la souscription était calculée en fonction des promesses de dons jusqu'à l'exercice passé, nous pouvons désormais, grâce à notre nouveau système de gestion des dons et abonnements, savoir plus exactement quels ont été les dons reçus suite à notre appel à souscription.
10. Voir comptes spécifiques Comptoir des médias.
11. Bénéfice qui s'explique par le montant des dons reçus cette année. Ceci nous permet d'envisager sans crainte la poursuite du projet de Comptoir des médias. (proposition à l'AG de pourvoir le montant du bénéfice au fond projet médias) et à augmenter le temps de travail des stagiaires à 50% (+ 2314 frs /an).

Budget

- A. Proposition d'augmenter le temps de travail du stagiaire à 50 %. Les stagiaires eux-mêmes considèrent que 40% n'est pas suffisant pour vraiment entrer dans la vie de l'association. Par ailleurs, nous avons passé le taux horaire de Nora Bernardi à 90% en octobre, en raison d'un surcroît d'activité et pour faire le trait d'union entre les deux chargés de projet du Comptoir des médias, dont elle avait assuré l'interim en septembre. Et elle nous accompagnera en novembre et décembre, au terme de son stage, afin de soutenir la permanente dans ses activités, notamment en lien avec la publication d'une mise à jour de la brochure sur les préjugés. Sa rémunération en sera augmentée. Le 20% dévolu au projet média est pour l'heure mis au même taux horaire que durant l'année pilote. Proposition d'augmenter ce temps de travail à 40% pour décharger la permanente, qui a consacré un temps équivalent en plus de ses activités ordinaires. L'objectif serait de permettre à la chargée de projet de relancer les recherches de fond dès novembre pour un complément de financement. Si tel est le cas, le montant y compris les charges sociales serait augmenté d'environ 23'000 frs, à reporter également sous le chiffre E (pour équilibrer les recettes et les dépenses du projet).
- B. Frais d'équipement pour le projet médias. Achat d'un ordinateur portable prévu.
- C. Frais annuels d'hébergement et de mise à jour de l'annuaire à prévoir jusqu'à fin 2014 : environ 400 frs.



- D. La publication d'une carte-réponse à encarter à la brochure sur les préjugés est prévue en français et en allemand. L'idée est de permettre à ceux qui l'utilisent, notamment en classe, de se référer aux dernières statistiques disponibles.
- E. Une recherche de fond doit être relancée en vue d'augmenter le temps de travail à 40% de la personne chargée du projet média –et de décharger la coordinatrice qui ne compte plus ses heures supplémentaires. L'objectif est de multiplier les visites dans les rédactions en vue de présenter nos objectifs et nos résultats, et d'organiser une rencontre plus large à l'automne 2015 (encore à définir). Le montant indiqué (30'000 frs) reste basé sur le 20% financé par Vivre Ensemble et sur de petits soutiens d'organisations partenaires sur lesquels nous pouvons tabler pour 2015. (voir également note A).
- F. Seule une réponse de nos donateurs à la hauteur de celle que ceux-ci nous ont accordée cette année nous permettra de prolonger l'expérience du Comptoir des médias, en permettant, grâce au bénéfice, de financer au moins un 20% de charge salariale. Le passage

*** Décisions prises par l'Assemblée générale du 31 octobre 2014 et reportées dans le budget.**

- 1. Attribuer le bénéfice de 26222.35 au fonds projet média**
- 2. Doter le fonds projet médias de 20'000 frs supplémentaires afin de financer le passage d'un taux de 20% à 40% de la chargée de projet pour que celle-ci puisse décharger la coordinatrice de Vivre Ensemble et mener une recherche de fond.**

Le budget 2014/15 sera amendé en fonction : les postes salaire brut et charges sociales seront augmentés en conséquence de 19200 frs pour le salaire brut (3000) et de 3437.40 frs pour les charges sociales (3009), soit 22637.40 frs (voir chiffre A dans le budget).

Le salaire budgété pour le projet médias totalise ainsi 45274.80 frs en terme de charges salariale (38400 frs salaire brut et 6874.80 frs charges sociales). Le montant budgété pour le projet média est donc porté à 50'000 frs pour l'année. (voir chiffre E dans le budget).
- 3. Supprimer le poste comptable 3510. (voir chiffre 5 dans les comptes).**